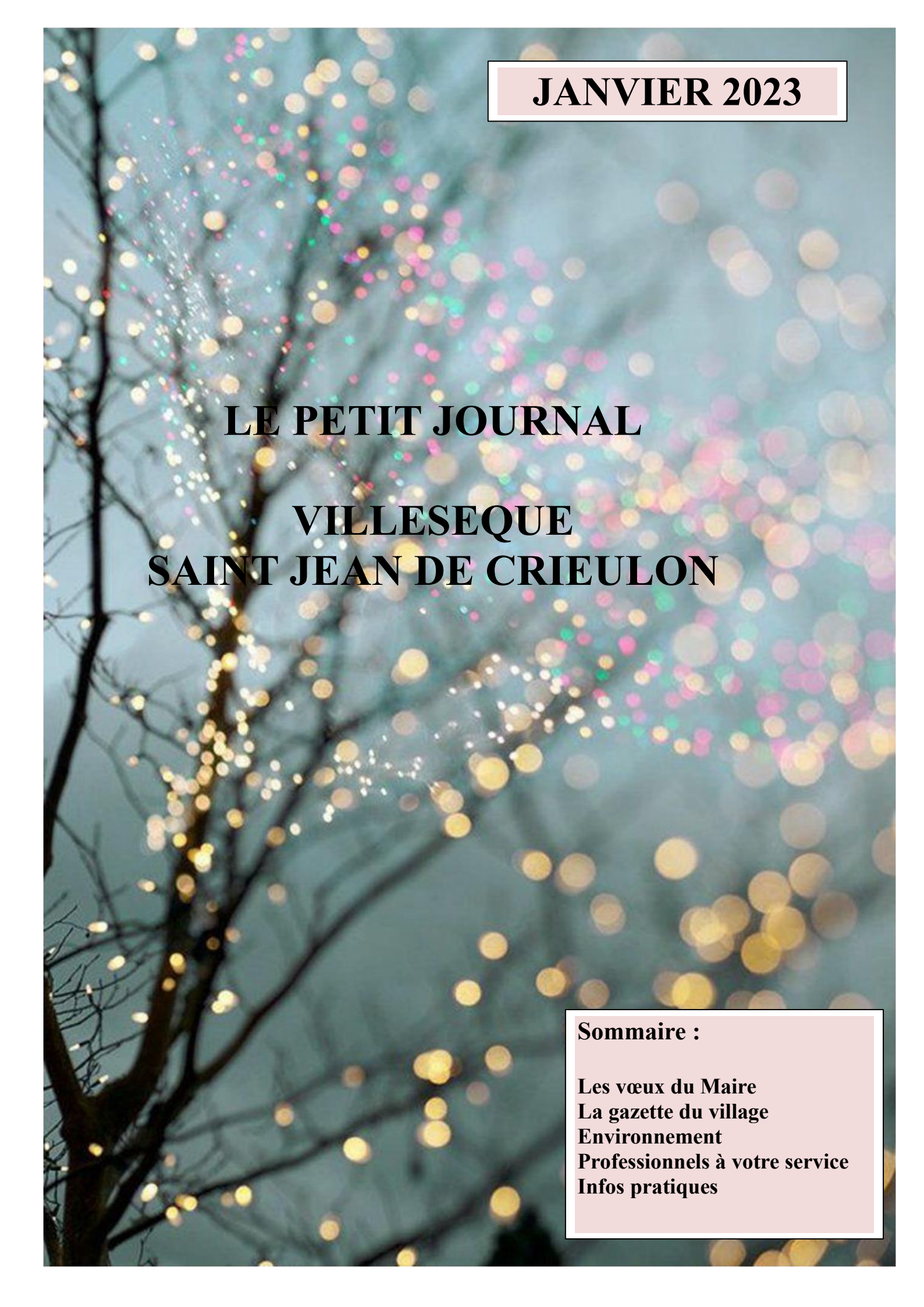


The background of the entire page is a photograph of a tree at night. The tree's branches are dark and silhouetted against a light blue-grey sky. Numerous small, out-of-focus lights in warm yellow, orange, and cool blue, green, and pink colors are scattered across the branches and sky, creating a bokeh effect.

JANVIER 2023

LE PETIT JOURNAL
VILLESEQUE
SAINT JEAN DE CRIEULON

Sommaire :

Les vœux du Maire
La gazette du village
Environnement
Professionnels à votre service
Infos pratiques



LES VŒUX DU MAIRE

Chers administrés

L'année 2022 s'éloigne à grands pas. Elle a apporté à chacun de nous, des bons, mais aussi des moments difficiles. Cette pandémie reste bien présente dans la vie de chacun.

L'année 2023, je l'espère, apportera à chacun de nous, aux grands comme aux plus jeunes tout le bonheur et les satisfactions que tous sont en droit d'espérer.

En ce qui concerne la mairie, le projet de la réfection et la mise en sécurité de la rue Antoine Astruc avance. Dans le courant du mois de février une réunion sera organisée avec les riverains pour sa présentation, mais aussi pour les dates d'interventions.

Les autres réalisations qui étaient dans notre programme : l'aménagement du foyer communal, la réfection des chemins communaux, la réalisation pour les jeunes et aussi les moins jeunes d'un city stade, qui pourtant pour les communes rurales telle que la nôtre nous pourrions obtenir 80% de subvention. Mais tout cela reste difficile à mettre en place. Le conseil municipal reste très prudent quant à l'endettement de la commune. Néanmoins, nous ferons un maximum pour rendre la vie la plus agréable à tous les habitants de notre charmant village où il fait bon vivre.

Chères Crieulonoises, chers Crieulonois, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023, à vous, vos familles, ainsi qu'à toutes les associations du village.

Prenez bien soin de vous !

Le Maire, Jean-Louis Cuenot

LA GAZETTE DU VILLAGE



**Fête votive organisée
par le comité des fêtes
24-25-26 juin**



**Championnat régional Sud de
France
Organisée par Sud Xtrem
Les 2 et 3 juillet**



LA GAZETTE du VILLAGE

Des ateliers numériques ont été mis en place entre la Communauté des communes du Piemont Cévenol, et la Mairie de Saint de Crieulon.

Le conseiller numérique Michaël Palop, de la CCPC propose 2 sessions par mois : des ateliers collectif ou en accompagnements individuels.

Pour en savoir plus et/ou s'inscrire, contacter la mairie ou appeler le conseiller au 07 87 04 92 97.



Journée automnale organisée le 26 novembre, par le comité des fêtes de Villesèque avec concours de pétanque, Encierro, retransmission du match football, pour finir la soirée animée par un DJ





11 NOVEMBRE

Mr Le Maire Jean-Louis Cuenot, ainsi que les personnes présentes, ont rendu hommage devant le monument aux morts avec le dépôt de gerbe, suivi de la marseillaise jouée par Mr Pouteau et de la lecture d'une lettre en commémoration aux soldats morts pour la France. A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié a été offert.



**Le 18 Décembre, le père Noël s'est déplacé pour apporter les cadeaux aux enfants du village, accompagné d'un goûter offert par l'Association « Bien vivre à Saint Jean De Crieulon »...
Nous tenons à la remercier !
Un vin chaud a été servi à tous les habitants qui s'étaient déplacés.**



ENVIRONNEMENT

PETIT RAPPEL

Feuilles mortes, tonte de pelouses
Branchages, etc..
Ne brûlez pas dans vos jardins !



Brûler les déchets verts, ça pollue et c'est interdit par la loi !

Enflammer les végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement

La loi N° 2020-105 du 10 février 2020 a modifié le code de l'environnement.

Il est désormais également interdit de brûler les biodéchets (dont font partis les déchets de jardin) à l'air libre et dans les incinérateurs.

En cas de non respect de la loi, une contravention de 450€ peut-être appliquée.

D'autres solutions existent pour pailler au pied des plantes. Vous pouvez également apporter vos déchets verts en déchèterie. De même, il est possible d'emmener les tailles de haies et branchages au dépôt qui se trouve à proximité de la station d'épuration (sauf feuilles mortes, tonte et déchets verts. Le Syntoma va refaire une campagne de broyat, et tout habitant de la commune pourra en récupérer pour son jardin.

Pour rappel : Un composteur collectif a été mis en place, près du cimetière de Villesèque. Chacun peut y déposer ses biodéchets.

BIODECHETS

Ne pas mettre : produits animaux, matières fécales humaines et animales, végétaux toxiques ou de grande taille

fruits - légumes - épluchures - reste de repas
marc et filtres à café - sachets de thé et infusion
coquilles d'oeuf - petits cartons bruts
fleurs - feuilles - déchets de jardins broyés
serviettes papier - essuie-tout

en composteur individuel OU en composteur collectif

VERRE

Ne pas mettre : bouchons - couvercles, ampoules - néons - vaisselle - miroir - vitres

bouteilles - canettes
bocaux - pots - flacons

dans la colonne à verre

PAPIER

Ne pas mettre : classeurs et chemises avec attaches en fer, en plastique, en tissu

papiers - feuilles volantes - enveloppes
magazines - journaux
catalogues - annuaires - cahiers - livres

dans la colonne à papier OU dans les bacs ou les sacs jaunes

Zone SITOM Zone SYNTOMA

ORDURES MENAGERES

Je dépose aux ordures ménagères ce qui n'a pas trouvé sa place ailleurs

mégot de cigarette - couches - masques
mouchoirs usagés - lingettes jetables
vaisselle à usage unique - vaisselle cassée
ampoule à filaments - bouchons en liège

dans les bacs ou les sacs gris

EMBALLAGES

Ne pas mettre : aérosols dangereux (peinture, dégrissant...), cadavres d'animaux, matériel médical

emballages en plastique, en métal, en carton
aérosols - briques alimentaires - cartonnettes
flaconnets plastiques - barquettes
sacs - sachets - pots - boîtes - tubes
emballage des médicaments

dans les bacs ou les sacs jaunes OU dans les bacs ou les sacs bleus

Zone SYNTOMA Zone SITOM

TEXTILE

Tous les textiles non souillés doivent être déposés en sac dans la colonne à textile

textile - vêtements - linge de maison
chaussures - maroquinerie et accessoires

dans la colonne à textile

DECHETS SPECIFIQUES

Un doute ?
je demande au gardien de déchèterie avant de jeter dans les bennes

carton - mobilier - encombrants
équipements électriques et électroniques
bois - végétaux - gravats - placoplatre - polystyrène
métaux - pneus (véhicules légers) - radios médicales
bidon souillé - piles - batteries - ampoule/méon
déchets dangereux ménagers - huile de vidange
huiles alimentaire - capsule de café

en déchèterie

Déchets bénéficiant de filières spéciales
(se renseigner auprès des professionnels)

les médicaments → en pharmacie
les contenants de gaz → auprès des distributeurs

filiales spéciales pour :

- les cadavres d'animaux et les déchets issus de la chasse
- les véhicules hors d'usages et pièces détachées
- les déchets hospitaliers
- les déchets agricoles issus de la filière AIDIVALOR
- les déchets liquides non pelletables

Déchets refusés
(liste non exhaustive)

pièces d'armement, bouteilles de gaz, extincteurs
amiante
déchets et produits radioactifs
fusées de détresse et fumigènes
cendres chaudes et déchets incandescents

Coordonnées de nos artisans, gîtes et chambres d'hôtes, professions libérales et vignerons du village

Artisans

Electricité-Climatisation : Adrien Remezy, La brussière II
Tél : 06 31 36 15 46 – adrienremezy@gmail.com

Electricité- climatisation : Mr Plomion , Guillaume rue des écoliers Tél 06 60 32 96 00

Maçonnerie Générale : Thomas Galéra tél : 06 33 06 01 27 - thomas. galera@icloud.com

Peinture et revêtement intér., vitrerie : Dominique Mallet tél : 06 87 37 08 30/
domallet@gmx.fr

Photographe : Jordan Camacho , La brussière II Tél : 06 65 09 25 62
[/jcamacho.photo@gmail.com](mailto:jcamacho.photo@gmail.com)

Taxi du Crieulon (M. Vauquier) : chemin de la colline- Tél 04 66 77 04 08

Terrassement, travaux paysagers, entretien espaces verts : Thomas Durand – Tél 06 87 95 21 90 durandpaysages30@gmail.com

Vignerons :

Domaine de Comiac : /Tél : 04 66 93 01 39 – johanna.monsellier@groupe-jj.mp

Domaine de l'ancien prieuré- chemin de l'ancien prieuré
Tél : 06 77 30 76 74 – christ.perez976@gmail.com

Maison Blanc Senthille : chemin de blacassous - Tél : 06 77 29 42 42 – maiblasen@sfr.fr

Professions libérales :

Naturopathe : Carine Merle Chemin des chênes Tél : 06 18 90 38 36

Kinésologue : Isabelle troquet rue de l'ancien relais Tél 06 19 94 11 53

Gîtes et chambre d'hôtes

Domaine de Comiac Tél : 04 66 93 01 39 /johanna.monsellier@groupe-jj.mp

Mas le Crieulon : 28 rue des écoliers Tél : 06 14 30 84 26 - contact@maslecrieulon.com

Mas le clos des mûriers : 45, Rue des écoliers Tél : 06 07 16 29
28/marienoelle.pellereau@wanadoo.fr

Mas des tilleuls : 9/11 rue de l'ancien relais- Tél : 0032 4 72 98 05 61
valerie.fernandez@skynet.be

Résidence Le grand clos- 127 chemin bos nègre-Tél : 04 66 53 55 78
chantal.whittell@wanadoo.fr

Bikerhotel « le midi » : 129 rue de l'ancien relais Tél : 04 66 77 76
13/steack.lemidi@gmail.com

N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez faire parti de cette liste !
mairiedestjeandecrieulon@wanadoo.fr

INFOS PRATIQUES

Mairie : 136, rue des écoliers 30610 Saint Jean de Crieulon Tél : 04 66 77 34 96
E.mail : mairiedestjeandecrieulon@wanadoo.fr - Site : saintjeandecrieulon.fr
Horaires d'ouverture au public : Les lundis de 13h00 à 16h00 - Les jeudis de 14h30 à 18h30

Foyer communal :

Pour toutes informations et réservations, s'adresser à Mme Martina Christiane au 06 07 43 90 95 ou à la Mairie.

Déchèterie du Coutach (Liouc) Tél : 06 42 89 79 89 - decheterie-liouc@piemont-cevenol.fr
Déchèterie de Saint Hippolyte du Fort : 06 84 19 41 18 dechetterie-sthippo@piemont-cevenol.fr

Marchés de Villesèque et ses alentours

Villesèque : tous les vendredis de 16h00 à 19h00 -l'hiver et de 18h00 à 20h30 l'été
Quissac : Mercredi matin - **Anduze** : Jeudi matin et **Dufort** : Dimanche matin

St Hippolyte du Fort ; Mardi et vendredis matin – **Sauve** : samedi matin

VEOLIA : 09 69 32 93 28

ENEDIS : Centre de dépannage : 09 72 67 50 30

Communauté des Communes du Piémont Cévenol : 04 66 93 06 12/ contact@piemont-cevenol.fr

Gendarmerie de Quissac : 40,quai de la gare 30260 Quissac : Tél : 04 66 77 31 40

Centre des finances publiques : 48,place des arènes 30260 Quissac Tél : 04 66 77 31 37

Centre Médico Social (assistante sociale) 76 rue de serret 30260 **Quissac**- Tél : 04 66 77 48 01

Autres :

N° d'urgence européen : 112

POMPIERS : 18

SAMU : 15 / Samu Social : 115

Police Secours : 17

SOS médecin 24h / 24h : 3624

Clinique de Ganges : 04 67 81 68 00

Violences conjugales : 3919

Enfance maltraitée : 119

SOS enfants disparus : 116 000

CNR : urgences personnes sourdes et malentendantes : 114

Centre Hospitalier Alès-Cévennes : 0466783333

CHU Carémeau Nîmes : 04 66 68 68 68

